

Colloque sur la conservation des collections, Montréal, 16-17 novembre 1989. *Prévenir ou guérir ?* Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1990. 107 p.

Edward A. Collister

Volume 36, numéro 4, octobre–décembre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028238ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028238ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Collister, E. A. (1990). Compte rendu de [Colloque sur la conservation des collections, Montréal, 16-17 novembre 1989. *Prévenir ou guérir ?* Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1990. 107 p.] *Documentation et bibliothèques*, 36(4), 143–144. <https://doi.org/10.7202/1028238ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

orientations qui seront prises dans ce secteur des bibliothèques comme dans tous les autres. Ces décideurs trouveront une alimentation à leurs réflexions.

Louise Filion

Service de l'analyse documentaire
et des opérations informatiques
Bibliothèque nationale du Québec
Montréal

*Colloque sur la conservation des collections, Montréal, 16-17 novembre 1989. **Prévenir ou guérir?** Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1990. 107 p.*

Les collections des bibliothèques ont toujours été les victimes de la détérioration, soit intentionnellement (par exemple, guerres, incendies, vandalisme) ou non (insectes, humidité, acide dans le papier). Cependant, ce n'est qu'au milieu du 20^e siècle que les bibliothécaires ont pris conscience de l'ampleur du problème. L'inondation de Florence en 1966 a eu deux conséquences bénéfiques: le développement et l'utilisation de techniques et de méthodes de travail propres à assurer la récupération et la restauration d'objets d'art et de livres et la prise de conscience générale de la fragilité des collections.

Les volumes, les articles et les ateliers de vulgarisation tenus lors de congrès professionnels ou scientifiques sur la conservation des collections (lire: restauration et préservation) se sont multipliés dans les années 1970 et 1980. Les grandes bibliothèques universitaires américaines et les institutions nationales ont rapidement compris qu'il fallait passer aux actes. Aussi, les études physiques de l'état des collections, les principes de conservation et des manuels de réparation ont vu le jour.

Au Québec, les spécialistes de la documentation ont également été sensibilisés. Quelques publications et des ateliers de formation parsemés ont attiré l'attention. Trois incendies au début des années 1980 (Bibliothèque nationale du Québec, Université Concordia et Collège Jésus-Marie) ont fracassé la croyance selon laquelle une telle chose ne pourrait se produire chez nous.

L'ampleur du problème est restée inconnue jusqu'à récemment. Mais des études de grandes et riches collections révèlent des statistiques alarmantes à propos de la détérioration avancée des livres. Pour situer le lecteur, il suffit de donner quelques chiffres: 2 000 000 de volumes à la New York Public Library, 6 000 000 à la

Library of Congress et 2 000 000 dans les collections canadiennes sont dans une situation tragique.

Afin de sensibiliser leurs collègues, le sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises (CREPUQ) a organisé un colloque en novembre 1989. Les objectifs précis du colloque étaient de sensibiliser les gestionnaires et les praticiens à l'importance de la conservation, d'identifier les problèmes inhérents aux pratiques de la restauration et de la préservation et de proposer les solutions à mettre en oeuvre.

De plus, les organisateurs ont profité de la tenue du colloque pour recommander des actions et pour annoncer et diffuser deux documents clés: un énoncé de la CREPUQ portant sur la conservation des collections et une grille d'évaluation physique de ces collections.

La première partie des actes réunit les 8 allocutions prononcées par les conférenciers et les conférencières ainsi que les 18 recommandations. Tour à tour, les intervenants présentent leurs perceptions du problème, de ses causes ainsi que des mesures prises dans leurs établissements respectifs. Certains présentent un tableau qui fixe la taille du problème (statistiques à l'appui) dans des collections canadiennes et américaines. Les bibliothécaires du milieu universitaire confirment le double dilemme auquel ils font face: des ressources financières et humaines relativement rares doivent être allouées à la fois aux acquisitions, ou renouvellement des collections ainsi qu'à leur restauration et à leur préservation.

Ces textes sont écrits dans un langage et un style simples et familiers. Les dimensions du problème, les solutions et les activités institutionnelles sont clairement présentées. Malgré le sombre tableau, les auteurs demeurent optimistes en raison de l'engagement collectif des constituantes de la CREPUQ et de celui des chefs de file telles les bibliothèques nationales.

En effet, les 18 recommandations formulées à l'intention des gouvernements du Québec et du Canada, des bibliothèques nationales, des archives nationales du Québec et du Canada, des presses universitaires, sont ambitieuses. Leur envergure vise le coeur du problème: publication de livres sur du papier alcalin et formation de la relève. Si les recommandations étaient toutes mises en place, le Québec récupérerait le retard accumulé.

La deuxième partie du document est composée de deux textes fort intéressants. Le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ a adopté

un énoncé portant sur la conservation des collections universitaires. Deux éléments de cet énoncé méritent qu'on s'y attarde : d'abord, une responsabilité partagée. Car toutes les bibliothèques ont une responsabilité envers la conservation de leurs collections, la formation du personnel et la sensibilisation des usagers. De plus, à la responsabilité locale se greffe une responsabilité de concertation aux niveaux régional et national. Les institutions nationales et les associations internationales ont également un rôle à jouer sur le plan international.

L'autre élément important est une énumération des formes d'intervention regroupées sous deux rubriques : préventive et curative. En suivant cet énoncé, les bibliothèques universitaires peuvent amorcer leurs propres efforts.

Le deuxième texte aidera les bibliothécaires qui souhaitent entreprendre une évaluation physique des volumes de leurs collections (ex. : pliage et acidité du papier, état général du document). Différents types de collections exigent des interventions appropriées. Des collections spécialisées, celles de soutien à l'enseignement, les livres rares et les manuscrits supposent différents niveaux de conservation. La grille d'évaluation de l'Université Western en Ontario (version originale et traduite) pourra inspirer le personnel affecté à cette tâche.

Une bibliographie sélective, jumelée avec les notes bibliographiques des textes, aidera le lecteur à poursuivre son étude. Quelques ouvrages de vulgarisation ainsi que des manuels pratiques de réparation sont oubliés. De plus, un effort particulier pour signaler les ouvrages de langue française, si peu nombreux soient-ils, aurait contribué à une réalisation plus complète des objectifs.

On constatera l'absence de toute discussion sur la conservation des documents dont le support n'est pas de papier tels que films, enregistrements sonores, cartes géographiques. Ce sont cependant des documents couramment conservés dans les bibliothèques universitaires. Même si les organisateurs voulaient mettre l'accent sur les documents papier, ils auraient pu pallier cette lacune en étoffant la bibliographie sélective et ainsi permettre aux lecteurs de se documenter.

La lecture de ces actes sera sûrement un bon point de départ pour les professionnels et les professionnelles de la documentation. La CREPUQ et les associations professionnelles devraient être encouragées à organiser d'autres ateliers et préparer des outils de travail. La conservation n'est pas une activité secondaire dans une bibliothèque car, selon Juan Freuden-

thal, bibliothécaire américain, nous devons conserver afin d'assurer aux générations à venir la possibilité de consulter les documents anciens et contemporains.

Edward A. Collister

Ministère des Approvisionnements et Services
Québec

Services de prêt entre bibliothèques : manuel d'information . Montréal, Asted, 1989. 22 p. 500 p.

Outil indispensable pour assurer un service efficace au prêt entre bibliothèques, ce document de travail comprend deux sections : un *Manuel des procédures du prêt entre bibliothèques* et un *Répertoire des politiques du prêt entre bibliothèques et des services de reproduction au Canada*.

Le *Manuel des procédures du prêt entre bibliothèques*, révisé par la *CLA Interlibrary Loan Committee* avec la participation de l'Asted, vise à normaliser les pratiques du prêt entre bibliothèques (PEB) conformément aux principes du *Code du prêt entre bibliothèques (ASTED/CLA)*. Parmi une foule de renseignements utiles, vous y trouvez une bibliographie d'ouvrages de référence pour le PEB et également un survol des banques de données en ligne telles que Dobis, Utlas, Can/OLE. Vous voulez savoir comment localiser un document, comment remplir un formulaire de PEB ou bien vous vous questionnez sur les nouvelles possibilités de transmission des demandes, de la poste au courrier électronique ? Ce manuel répondra à vos questions. Il contient également de l'information sur les services qu'offrent la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et l'ICIST et sur les modalités du prêt international. On y aborde enfin les responsabilités des bibliothèques emprunteuses.

La seconde section s'intitule *Le répertoire des politiques du prêt entre bibliothèques et des services de reproduction au Canada*. Cette première édition en langue française est réalisée par la BNC avec le concours de l'ASTED. Avec ses 500 pages, le répertoire constitue le corps principal du manuel. On y retrouve toutes les informations nécessaires aux opérations du prêt entre bibliothèques. Classée par ordre alphabétique de sigle de la BNC, chaque rubrique indique le nom de l'institution, et selon les informations reçues des bibliothèques, leur adresse postale, leur numéro de téléphone, leur adresse d'Envoy 100, de télécopieur, etc. De plus, on y retrouve des renseignements tels que la durée du prêt, les coûts d'emprunt et de photocopies ainsi que